# 2011 : retour du Mon810 et nouvelles PGM ?

Par

Publié le 24/01/2011

Interview de Frédéric Jacquemart, GIET / Inf'OGM

## Quels sont les grands enjeux, pour le dossier OGM en 2011 ?

Le premier enjeu à considérer est la décision à venir de la CE de ré-autoriser ou non la culture du maïs MON810 dans l'UE. Beaucoup de gens pensent que cette affaire est close. Or, la Commission européenne (CE) doit encore se décider, et dans de très brefs délais. Si l'autorisation est donnée, malgré les arguments contraires de nombreux Etats membres dont la France, la clause de sauvegarde française tomberait et la culture de cet OGM serait à nouveau autorisée sur le territoire national. Plusieurs députés européens, mais aussi J.-L. Borloo et C. Jouanno, ont interrogé la CE : il en ressort que celle-ci est incapable de certifier la sécurité sanitaire de ce maïs. Passant outre ce « détail », M. Barroso s'apprête manifestement à accorder l'autorisation.
Un autre enjeu, déjà d'actualité, dérive de ce dossier du MON810. A l'occasion du dépôt de cette fameuse clause de sauvegarde sur le MON810, J.-L. Borloo et N. Kosciusko-Morizet (NKM) avaient mesuré la faiblesse de l'évaluation sanitaire et environnementale des OGM. Ils ont donc mis la question sur le tapis et les ministres de l'UE, à l'unanimité, ont exigé que les lignes directrices de l'évaluation des OGM soient renforcées. Obligée de s'exécuter, la CE tente de retirer par derrière ce qu'elle accorde par devant. En clair, si la comparaison de la composition chimique entre la PGM et sa contrepartie non transgénique ne révèle aucune différence significative inexplicable, l'autorisation est accordée SANS évaluation ! Lors d'une réunion avec les experts européens, j'avais souligné ce point et demandé quels paramètres seraient analysés. La réponse avait été limpide : *« c'est une boîte noire, ce n'est pas nous qui décidons »*. Au lieu d'une amélioration des méthodes indigentes d'évaluation des impacts des PGM, on risque de se retrouver avec une absence d'évaluation, basée sur un protocole réduit au concept d'équivalence en substance.

## En France, le retour de NKM signifie-t-il un durcissement sur le dossier OGM ? Les décrets d'application de la loi de 2008 seront-ils bientôt publiés ?

Les grands enjeux sont au niveau européen. Mais il est sûr que NKM a fait preuve par le passé de convictions et d'un courage politique réels, dans ce dossier très *« chaud »*. Mais le ministère de l'Écologie n'est pas tout le gouvernement et la bataille sera rude.
Le premier test sera celui du décret sur la définition du « sans OGM », ouvrant droit à l'étiquetage des produits « sans OGM », et de ceux issus d'animaux nourris soit sans OGM (<0,1%), soit avec

une présence accidentelle minime d'OGM (<0,9%). Le HCB a rendu un avis très clair à ce sujet, qui est public, mais une main invisible est passée ensuite dans les ministères. Ainsi, le projet de décret vide les préconisations du HCB de leur substance. L'enjeu est pourtant de conforter les filières qui se prémunissent des OGM et qui sont en train de disparaître. Pour maintenir ces filières, il faut des tonnages significatifs, d'où la demande du HCB d'autoriser l'étiquetage des produits issus d'animaux (viande, lait, œufs, etc.) nourris avec moins de 0,9% d'OGM. La valorisation de ces filières permettrait aux opérateurs d'investir dans leur sécurisation. Mais pour cela, il faut que ce soit rentable. Or, seule une faible partie des produits animaux est vendue brute. Le HCB a donc demandé que les produits transformés (au moins mono -ingrédients : lait, jambon, poulet cuit...) puissent aussi être étiquetés. De l'issue de cette bagarre (c'en est une) dépendra la possibilité, pour le citoyen-consommateur, de jouer ou non un rôle dans le dossier des OGM dans l'alimentation animale (l'immense majorité du marché), comme il l'a fait avec succès pour l'alimentation humaine.
D'autres textes réglementaires sont dans les tuyaux qui vont pas mal nous occuper en 2011-2012 : déclaration des cultures GM, règles de coexistence... Pour tout cela, globalement, les avis du HCB vont pour l'instant plutôt dans le bon sens. Reste à voir la traduction qu'en donnera le gouvernement.

## Les OGM actuels sont -ils dépassés ? Quelles seront les nouvelles technologies de demain ?

En effet, la problématique des OGM évolue très notablement et très vite. Dans le domaine végétal tout au moins, les OGM tels que ceux qui sont actuellement en usage sont désuets. Les techniques de manipulation du vivant évoluent très vite et on assiste à une véritable frénésie technologique. L'opposition (notamment européenne) aux OGM entraîne une recherche orientée principalement dans deux directions : faciliter la « coexistence » par la production de variétés manipulées génétiquement pour diminuer les contaminations polliniques (GURT, cleïstogamie, stérilité mâle cytoplasmique...) et donc les distances d'isolement et arriver à des produits GM qui échappent à toute réglementation et donc évaluation. L'idéal, déjà réalisé, est la technique du *« pas vu, pas pris »*, qui consiste à modifier génétiquement des plantes (ou autres) sans laisser aucune trace de l'intervention. Même s'il arrivait que ces plantes soient classées comme OGM, ce serait sans effet pratique, aucune preuve de la manipulation génétique ne pouvant être fournie.
Un autre type de technique nous arrive des Etats-Unis, où elle est déjà autorisée : l'agro-infiltration en plein champ. Au lieu de commercialiser une PGM, le jeu consiste, sur des champs cultivés avec des variétés normales, à les asperger par voie aérienne avec une bactérie génétiquement transformée pour insérer des gènes directement dans les plantes, cultivées ou adventices.
Enfin, un tout nouveau champ de divertissement s'ouvre aux chercheurs. Depuis des dizaines d'années, certains d'entre nous s'époumonent à crier qu'un être vivant est un être complexe et non un ordinateur fonctionnant sur un mode instructif et que le génome n'est pas tout dans une cellule. L'évolution de la biologie force enfin les chercheurs les plus réticents à l'admettre. On pourrait croire qu'une page va enfin se tourner et que, entre autres, les OGM vont être abandonnés. Mais bien au contraire, la même vision simpliste et réductionniste prend un nouvel essor. L'épigénétique est à peine née que certains préparent déjà des plantes épigénétiquement modifiées ! On n'arrête pas le progrès, disent les Bidochon.

---

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/2011-retour-du-mon810-et-nouvelles-pgm/